



INFORMATIONS SUR LE DOSSIER D'ADHESION 2024 - 2025

Pour les réinscriptions, si aucun changement (état civil, coordonnées, ...) n'est intervenu lors de la saison 2023-2024, **inutile de remplir la fiche de renseignements**. Vous remplissez la fiche cotisation et l'accompagnez des documents demandés. Autant que possible, faites un dossier numérique que vous adressez à : secretariat.coelacanthe@gmail.com
Pour les renouvellements d'adhésion par un dossier numérisé avant le 30/09/2024, déduire 10 € de la cotisation.

Si vous êtes nouveau ou si une modification (état civil, coordonnées, ...) est intervenue récemment, complétez la fiche de renseignements et la fiche « cotisation » et joignez les documents suivants :

- Pour les nouveaux adhérents :
 1. 1 photo d'identité récente sur la fiche de renseignements et la photocopie de vos brevets déjà acquis **s'ils ne sont pas de la FFESSM** ou anciens (antérieurs à la numérisation de la FFESSM)
 2. La fiche signée d'acceptation des conditions de location de matériel
- Pour tous :
 1. **1 copie** du Certificat d'Absence de Contre-Indication (= CACI, nouveau nom du certificat médical). Si celui déjà fourni approche les 12 mois d'ancienneté, en établir un nouveau et de préférence en utilisant le formulaire de la Commission Médicale de la Fédération à télécharger sur le site du club ou ici : <https://plongee.ffessm.fr/uploads/media/docs/0001/10/cc52369d6265325c18dc143fc87cb82140f833dd.pdf>
Le CACI peut être signé par tout médecin. **N'oubliez pas de conserver l'original de votre certificat médical !** En cas de problèmes de santé importants survenant en cours de saison, un nouveau certificat médical sera exigé.
 2. Pour le règlement global de votre adhésion : (licence + adhésion club + inscription à une formation + assurance individuelle accident si souscrite), effectuez de préférence un virement. RIB ci-dessous. Si malgré tout vous réglez par chèque, celui-ci ne sera mis à l'encaissement qu'en septembre. Il est possible d'envisager un règlement échelonné.
- Pour les mineurs : joindre une autorisation parentale sur modèle Cœlacanthe. Vous la trouvez sur le site, dans la rubrique « téléchargements ».

INFORMATIONS SUR LES FORMATIONS

FORMATIONS ASSUREES PAR LE CLUB :

Pour les passages des niveaux de plongeur (cf. tableau des formations en annexe), les niveaux 1 et 2 d'apnée, la formation RIFAP et les qualifications Nitrox simple et confirmé, les coûts d'encadrement et de la formation théorique sont acquittés lors l'inscription annuelle. Le détail des coûts de chaque formation et qualification est présenté en annexe. Nous rappelons que l'inscription en formation :

- Niveau 2 requiert une expérience de 20 plongées, 1 plongée d'évaluation et l'avis favorable de la commission technique,
- PE40 requiert une expérience de 10 plongées, 1 plongée d'évaluation et l'avis favorable de la commission technique,
- PA20 requiert une expérience de 10 plongées, 1 plongée d'évaluation et l'avis favorable de la commission technique,
- Niveau 3 requiert une expérience de 40 plongées dont au moins 20 plongées attestées en milieu naturel, dont 5 à une profondeur comprise entre 35 et 40 m, 1 plongée d'évaluation et l'avis favorable de la commission technique.

Nous rappelons également que l'inscription à une formation nécessite de votre part un engagement au regard de l'encadrement mis à votre disposition par le club.

FORMATIONS ASSUREES PAR LE CODEP 26-07 :

Le détail des coûts indicatifs des formations Niveau 4, MF1, Initiateur, EH1 et TIV est présenté en annexe.

INFORMATIONS A PROPOS DE L'EQUIPEMENT

- Equipement personnel minimum obligatoire : pour la piscine : Palmes, Masque et Tuba (PMT) + bonnet. Acquérir rapidement une ceinture de plombs
- Pour les entrainements dirigés en piscine, le matériel du club (bloc, gilet, détendeur) est mis gratuitement à disposition.
- Pour les sorties milieu naturel (mer / lac), le club vous proposera de louer le matériel suivant :

Matériel	Débutants et Jeunes (<18 ans)	Niveau I et plus
Détendeur	Forfait 6 € / jour pour les 2 éléments	5 € / jour ou 10 € / séjour ou WE
Gilet stabilisateur		5 € / jour ou 10 € / séjour ou WE
Ordinateur	5 € / jour ou 10 € / séjour	
Lampe	5 € / jour ou 10 € / séjour	

Ce matériel appartient au club COELACANTHE

Concernant les combinaisons, elles sont louées par chacun, sur place, chez le prestataire d'accueil et au tarif du prestataire.

Vous devez indiquer sur le formulaire d'adhésion, votre besoin en matériel, et informer le Responsable Matériel du club de toute modification, et **signer la fiche « Conditions Générales de Location »**.

Enfin, concernant les plongées au Nitrox simple : les blocs (32% d'O₂ en général) sont loués et gonflés sur les lieux de plongée par le prestataire d'accueil. Le coût supplémentaire au prix des plongées est aujourd'hui de 10 euros/plongée/plongeur. Ce coût est réglé par chaque plongeur au COELACANTHE lors de votre inscription aux sorties mer.

INFORMATIONS et TARIFS SUR LES SORTIES MER

Les sorties mer sont organisées sur le rythme d'une ou deux sorties par mois (se référer au calendrier établi pour la saison 2024-2025 et consultable sur le site du club).

Pour la saison 24/25, la plongée est facturée à 28€.

A titre indicatif le coût approximatif par personne pour une sortie mer est le suivant (selon les cas)

	<i>A la journée</i>	<i>Le week-end</i>
2 plongées	2 x 28 € (bloc air inclus)	-
4 plongées	-	4 x 28 € (bloc air inclus)
Hébergement	-	35 € à 100 € selon hébergement trouvé et nombre de nuits
Repas midi	Autour de 20 € au restaurant de certains clubs, possibilité de pique-nique	
Transport	si mutualisation : Environ 40 € pour Marseille (à 3 par voiture particulière) Environ 45 € pour Les Lecques (à 3 par voiture particulière) Environ 13 € pour Meyzieu (à 4 par voiture particulière)	

A cela s'ajoutent les locations de matériel (gilet/détendeur/ordinateur/lampe au Coelacanthé + combinaison sur place).

RIB du club :

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque 10278	Guichet 09031	N° compte 00020368001	Clé 92	Devise EUR	Domiciliation CCM CHABEUIL
------------------------	-------------------------	---------------------------------	------------------	----------------------	--------------------------------------

Identifiant international de compte bancaire

FR76	1027	8090	3100	0203	6800	192	BIC (Bank Identifier Code) CMCIFR2A
------	------	------	------	------	------	-----	---